



Rapport de gestion intermédiaire

**Pour le premier trimestre clos
le 30 septembre 2012**

MINES ABCOURT INC.

RAPPORT DE GESTION POUR LE PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2012

Ce rapport de gestion offre une analyse de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes des résultats d'exploration et de mise en valeur et de la situation financière du trimestre terminé le 30 septembre 2012 comparativement au premier trimestre de l'année précédente. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers vérifiés du 30 juin 2012 et les notes afférentes. Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables IFRS. De même, les états financiers de 2010 ont été refaits selon les règles des I.F.R.S. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Nos états financiers et ce rapport de gestion, sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats d'exploration et de mise en valeur et de notre situation financière.

Vous êtes invités à consulter le site web de SEDAR à www.sedar.com où tous les documents déposés selon la Loi se trouvent et le site web d'Abcourt à www.abcourt.com où vous trouverez des informations additionnelles,

Nos activités minières consistent en différents travaux d'exploration et de mise en valeur et en des études en vue de mettre nos propriétés minières en exploitation.

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Revenus d'intérêts

Nos revenus consistent essentiellement en intérêts reçus sur des certificats de dépôts. Le montant reçu au 1^{er} trimestre terminé le 30 septembre 2012, a été de 15 231 \$. Ce montant était inférieur à celui reçu au 1^{er} trimestre 2011 parce que le taux d'intérêt payé par la Banque était plus bas.

Frais d'administration

Au premier trimestre, les frais d'administration se sont élevés à 95 068 \$ et ont été légèrement plus élevés que ceux de l'année précédente (83 535 \$). La différence se trouve dans des frais de consultation (24 438 \$) et des honoraires professionnels (15 000 \$) en 2012.

Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés

La perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés (73 463 \$) a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente parce que les revenus ont été plus bas (-11 060 \$) et les dépenses ont été plus élevées (11 533\$).

Perte nette et résultat global

La perte nette et la perte globale est identique à la perte avant impôts sur les bénéfices et impôts miniers, tel qu'indiqué ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Au premier trimestre, les activités opérationnelles, avant variation des éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie, ont absorbé un flux de trésorerie de 62 587 \$ tandis qu'en 2011, pour la même période, 46 555 \$ avait été utilisés. En 2011 et en 2012, aucune vente n'a été réalisée. Les éléments hors-caisse du fonds de roulement ont généré 252 230 \$ en 2011 mais ont utilisé 173 106 \$ en 2012.

Financement

Au cours du 1^e trimestre de l'exercice de l'année précédente, il n'y a pas eu de financement. Au cours du 1^{er} trimestre 2012, les activités de financement ont rapporté 476 965 \$ net.

Investissement

Au cours du 1^e trimestre, les investissements ont été de 271 824 \$. En 2011, un montant de 69 575 \$ avait été utilisé. L'investissement principal en 2011 et 2012 a été l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation et l'acquisition d'immobilisations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du premier trimestre

Au premier trimestre de 2011, la trésorerie avait diminué de 516 585 \$, mais en 2012 les liquidités ont augmenté de 513 096 \$. La trésorerie disponible, soit 4 988 894 \$, est suffisante pour couvrir nos activités prévues au cours de plusieurs mois.

FRAIS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION REPORTÉS

Les frais de prospection et d'évaluation reportés du 1^{er} trimestre terminé le 30 septembre 2012 ont totalisé 665 466 \$ comparés à 678 617 \$ l'année précédente.

Le gros des dépenses de cette année consiste en frais de dénoyage de la mine Elder et en frais de forage au diamant. L'an dernier, les dépenses étaient aussi reliées à des frais de forage au diamant et aux frais de dénoyage de la mine Elder.

Détails sur les deux plus importants items des frais de prospection et d'évaluation reportés pour le premier trimestre terminé le 30 septembre 2012 :

- 1- La plus grande dépense provient du dénoyage de la mine Elder, au coût de 495 617 \$:
- 2- La deuxième plus grande dépense consiste en frais de forage au diamant et les dépenses associées à ces travaux sur la propriété Jonpol, pour un montant de 82 259 \$

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

L'actif total au 30 septembre 2012 s'établit à 21 056 157 \$, comparé à 20 720 267 \$ à la fin de juin 2012. Les actifs indiqués ci-dessus n'ont pas beaucoup changé au cours du premier trimestre.

NOUVEAUTÉS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

Dans les états financiers non-audités du 30 septembre 2012, nous avons adopté les normes et interprétations de l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les présents états financiers intermédiaires non audités de Mines Abcourt inc. ont été préparés par la direction de la compagnie conformément aux Normes internationales d'information financière (" IFRS ") et conformément à IAS 34 «Information financière intermédiaires». Ils n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS lors de la production des états financiers annuels. Ces états financiers intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers audités de l'exercice clos le 30 juin 2012. Les méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées sauf indication contraire.

La préparation des états financiers intermédiaires conformément à l'IAS 34 fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la compagnie. Une note décrit les domaines particulièrement complexes et exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers. Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de norme toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 30 septembre 2012.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur conformément aux IFRS.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des états financiers.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats. L'encaisse, le dépôt à terme réservé à l'exploration et le dépôt à terme sont classés comme actifs détenus à des fins de transactions.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir, les taxes à recevoir et les autres débiteurs sont classés comme prêt et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus sont classés comme autres passifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'usine de traitement d'eau et le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas encore utilisés. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon leur durée de vie utile respective selon la méthode dégressive et aux taux suivants :

| | |
|------------------------|------|
| Véhicule | 30 % |
| Mobilier et équipement | 20 % |
| Bâtiments | 5 % |

Dépenses de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisés en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisés en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 Immobilisations corporelles ou d'IAS 38 Immobilisations incorporelles sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration sont comptabilisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration pouvant être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses au titre de la prospection et de l'évaluation sont capitalisées lorsqu'ils satisfont à tous critères suivants :

- Ils sont destinés à être utilisés pour la production de minerais;
- Les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable ; et
- Ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement. Les actifs au titre de la prospection et de l'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur doit être alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif au titre de la prospection et de l'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

La valeur recouvrable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. La valeur comptable des actifs au titre de la prospection et de l'évaluation ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Actions accréditives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditives et de leur incidence fiscale. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE).

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires; et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux

déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses.

Les dépenses renoncées relativement aux actions accréditatives peuvent entraîner la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

Capitaux propres

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions réduit des frais d'émission. Le surplus d'apport inclut les dépenses liées à la rémunération à base d'actions jusqu'à l'exercice des options émises à titre de rémunération. Le déficit comprend l'ensemble des pertes de la période en cours et des périodes antérieures. Les profits et les pertes sur certains instruments financiers sont inclus dans la rubrique intitulée " Actifs financiers disponibles à la vente".

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en diminution du capital-actions de la Société dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires fortement liquides dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Paiement fondé sur des actions

La Société comptabilise les biens ou services reçus ou acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions, au moment où elle obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services. La Société comptabilise en contrepartie soit une augmentation de ses capitaux propres si les biens ou services ont été reçus dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres, soit un passif si les biens ou services ont été acquis dans le cadre d'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie.

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Pour les attributions acquises par tranches, chaque tranche est traitée comme un accord séparé. Le nombre d'instruments de capitaux propres dont l'acquisition est attendue est initialement estimé et révisé par la suite, lorsque nécessaire.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur le résultat. Selon la méthode axée sur le bilan, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés pour les

incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existant dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporelles sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

Jugement, estimations et hypothèses comptables significatifs

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futures. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans la période au cours de laquelle les nouvelles informations deviennent disponibles.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation

La Société soumet chaque unité génératrice de trésorerie pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation. Lorsqu'un indicateur de dépréciation existe, puisque la Société ne dispose pas d'information suffisante au sujet de ses biens miniers pour pouvoir estimer les flux de trésorerie futurs, elle soumet ses biens miniers à un test de dépréciation en comparant la juste valeur à la valeur comptable, sans préalablement effectuer un test de recouvrabilité. Les techniques permettant d'établir la juste valeur exigent l'utilisation d'estimation et d'hypothèses telles que le prix prévu à long terme des ressources minérales, la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, et le potentiel exploratoire.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. La direction a établi ses unités

génératrices de trésorerie comme étant chaque site minier individuel, lequel est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (vérifiées)

Exercices terminés le 30 juin

| Compte de résultats global (\$) | 2012 | 2011 | 2010 |
|---|------------|------------|-----------|
| Intérêts | 91 999 | 38 479 | 4 464 |
| Profit net (perte nette) | (503 109) | (925 652) | (45 101) |
| Profit net (perte nette) par action sur une base diluée | (0,00) | (0,01) | (0,00) |
| État de la situation financière (\$) | | | |
| Encaisse et certificats de dépôt | 4 475 512 | 7 400 000 | 1 050 000 |
| Actif total | 20 720 267 | 19 592 087 | 9 485 106 |
| Dette à long terme | -- | -- | -- |
| Exploration minière (\$) | | | |
| Actifs de prospection et d'évaluation | 9 300 047 | 8 294 432 | 5 210 112 |

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (non vérifiées)

| | 2012 Sept | 2011 Sept | 2012 Juin | 2011 Juin | 2012 Mars | 2011 Mars | 2011 Déc. | 2010 Déc. |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Résultats (\$) | | | | | | | | |
| Intérêts | 15 231 | 26 938 | 20 036 | 25 467 | 20 217 | 10 960 | 24 808 | 1 219 |
| Profit net (perte nette) | (71 463) | (50 870) | (103 359) | (866 294) | (223 682) | 200 820 | (125 198) | (148 767) |
| Profit net (perte nette) par action sur une base diluée | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Bilan (\$) | | | | | | | | |
| Espèce quasi-espèces | 4 988 893 | 6 751 715 | 4 475 798 | 7 268 300 | 5 405 867 | 2 672 962 | 5 809 879 | 2 265 768 |
| Actif total | 21 056 157 | 19 475 596 | 20 720 267 | 19 592 087 | 19 691 903 | 14 029 581 | 19 650 360 | 13 560 719 |
| Total dette à long terme | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Exploration minière (\$) | | | | | | | | |
| Frais d'exploration et d'évaluation net des crédits de droits miniers et d'impôts | 666 687 | 678 617 | (82 386) | 478 461 | 951 854 | 827 938 | 947 172 | 1 060 419 |

INFORMATION ADDITIONNELLE EXIGÉE D'UN ÉMETTEUR ÉMERGENT

La Société fournit l'information sur les actifs d'exploration et d'évaluation reportés de ses états financiers intérimaires pour la période terminée le 30 septembre 2012. La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation reportés.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

Le tableau suivant donne le détail des frais généraux d'administration pour la période terminée le 30 septembre 2012 :

| FRAIS D'ADMINISTRATION | 2012 | 2011 |
|---|------------------|------------------|
| Frais généraux d'administration | 21 407 \$ | 66 592 \$ |
| Inscription, frais d'enregistrement et information aux actionnaires | 3 117 | - |
| Rémunération et autres paiements à base d'actions | 2 350 | - |
| Amortissement des immobilisations | 8 526 | 4 315 |
| Honoraires de consultants | 24 438 | - |
| Honoraires professionnels | 15 000 | - |
| Dépenses forestières | 6 374 | 2 483 |
| Restauration du site | 13 856 | 10 145 |
| | <u>95 068 \$</u> | <u>83 535 \$</u> |

Environnement

À ce jour, la Société a dépensé 538 209 \$ pour la restauration d'un ancien bassin de sédimentation sur la propriété Abcourt-Barvue. Une petite usine de traitement des eaux est sur place et un certificat d'autorisation a été reçu du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour cette usine.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours du trimestre, la Société a encouru des frais d'exploration de 64 000 \$, des frais d'émission d'actions de 5 000 \$, des frais pour la restauration d'un site minier 3 000 \$ et des allocations et des frais de location de véhicules, d'équipement et de résidence totalisant 9 737 \$, auprès de Décochib inc., une société ayant le même président que Mines Abcourt inc.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur de transaction, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

CAPITAL-SOCIAL ÉMIS ET PAYÉ AU 30 SEPTEMBRE 2012

| Classe d'actions | Valeur au pair | Nombre autorisé | Nombre émises | Montant reçu |
|----------------------|----------------|-----------------|---------------|---------------|
| Cat, A (non-votante) | Aucune | illimité | aucune | 0 |
| Cat, B (votante) | Aucune | illimité | 166 355 022 | 34 928 930 \$ |
| Privilégiée | à déterminer | illimité | aucune | 0 |

ACTIONS ÉMISES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2012

Aucune action n'a été émise au cours du 1^{er} trimestre, mais 4 300 250 actions sont réservées pour être émises avec le placement privé qui a été fermé le 2 octobre 2012.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES AU 30 SEPTEMBRE 2012

Options d'achat d'actions

Les changements dans les options d'achat d'actions de la Société sont indiqués ci-dessous:

| | Quantité | Prix de levée moyen pondéré \$ |
|--|-------------------|-----------------------------------|
| En cours au 30 juin 2012 | <u>10 200 000</u> | 0,12 |
| Addition | 150 000 | 0,10 |
| En cours au 30 septembre 2012 | <u>10 350 000</u> | 0,12 |
| Options pouvant être levées au 30 septembre 2012 | <u>10 225 000</u> | 0,12 |

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 30 septembre 2012.

| Nombre d'options en cours | Prix de levée \$ | Durée de vie moyenne pondérée à courir (ans) | Nombre d'actions pouvant être levées |
|---------------------------|---------------------|--|--------------------------------------|
| 750 000 | 0,10 | 1,75 | 750 000 |
| 7 500 000 | 0,12 | 3,67 | 7 500 000 |
| 1 250 000 | 0,10 | 2,8 | 1 250 000 |
| 600 000 | 0,10 | 2,3 | 600 000 |
| 100 000 | 0,16 | 3,4 | 100 000 |
| <u>150 000</u> | 0,10 | 4,99 | <u>25 000</u> |
| <u>10 350 000</u> | | | <u>10 225 000</u> |

Bons de souscription en circulation

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription.

| Nombre de bons en circulation | Prix de levée moyen pondéré | Date d'expiration |
|-------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| 265 000 | 0,15 | Décembre 2012 |
| 24 245 787 | 0,195 | Décembre 2012 |
| 3 986 821 | 0,30 | Décembre 2012 |
| 35 138 888 | 0,26 | Avril 2013 |
| <u>4 375 000</u> | 0,20 | Juin 2013 |
| <u>68 011 496</u> | | |

Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées qui ont été utilisées pour calculer la juste valeur des bons de souscription en utilisant le modèle d'évaluation de Black & Scholes :

| | Période de trois mois close le 30 septembre 2012 | Exercice clos le 30 juin 2012 |
|---------------------------------|---|--|
| Valeur des bons de souscription | - | - |
| Volatilité prévue | - | 67,8% |
| Taux d'intérêts sans risque | - | 1% |
| Taux annuel des dividendes | - | 0% |
| Durée estimative | - | 1 |

Options émises aux courtiers et à des intervenants

Les options émises aux courtiers et à des intervenant de la Société se détaillent comme suit:

| Options aux courtiers et à des intervenants en circulation | Prix de levée moyen pondéré | Date d'expiration |
|---|--|--------------------------|
| | \$ | |
| 1 749 750 | 0,135 | Décembre 2012 |
| 138 888 | 0,135 | Décembre 2012 |
| 517 241 | 0,145 | Décembre 2012 |
| 2 284 028 | 0,18 | Avril 2013 |
| 568 750 | 0,12 | Juin 2013 |
| Solde au 30 juin 2012 et au 30 septembre 2012 | 5 258 657 | |

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS

| | Période de trois mois terminée le 30 septembre 2012 | Annuel terminé le 30 juin 2012 |
|---------------------|--|---|
| Salaires | 270 598 \$ | 570 254 \$ |
| Bénéfices marginaux | 49 684 | 192 488 |
| | 320 282 \$ | 762 742 \$ |

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Dette à long terme

Nous n'avons pas de dette à long terme.

Redevances

| <u>Propriétés</u> | <u>Redevance</u> | <u>Propriétés</u> | <u>Redevance</u> |
|-------------------|----------------------------|-------------------|-------------------------------|
| Elder | 2 à 3 % NSR | Tagami | 1 à 2 % NSR |
| Barvue | 0,25 \$/tonne courte | Jonpol | 2,5 % NSR |
| Vendôme | 2 % NSR sur claims Xstrata | Aldermac | 2,00\$/tonne sur 1,5 M tonnes |
| Abcourt | 0 | Aldermac ouest | 2% NSR |

VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES

Aucune

ACTIONS ENTIERCEES

Aucune

ÉVENTUALITÉS

- a) Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit la résultante, son échéance ou son impact. Au cours de l'exercice, la Société a reçu un avis d'infraction pour son bassin de sédimentation et, pour corriger la situation, elle a installé une usine pour le traitement de ce petit effluent. La Société doit transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs les résultats d'analyse sur une base mensuelle afin d'en assurer le suivi. Suite à cet avis d'infraction, la Société n'a payé aucune amende et si la Société respecte ses engagements, aucun montant ne sera à payer dans le futur. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.
- b) La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales aurait des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Mines Abcourt inc, possède deux projets miniers à un stade avancé de développement, en Abitibi, Québec, Canada :

- Un projet d'or comprenant les propriétés Elder et Tagami près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada,
- Un projet d'argent et de zinc comprenant les propriétés Abcourt-Barvue et Vendôme à Barraute, au nord de Val-d'Or, Québec, Canada,

et deux projets à un stade avancé d'exploration, aussi en Abitibi, Québec, Canada :

- La propriété Aldermac, située près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,
- La propriété Jonpol, située près d'Amos, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,

Voici quelques informations sur chacune de ces propriétés :

PROPRIÉTÉ ABCOURT-BARVUE

La propriété Abcourt-Barvue est avantageusement située à Barraute, à 60 kilomètres (35 milles) au nord de la ville minière de Val-d'Or au Québec. Elle couvre 5 865 hectares avec 139 claims miniers et deux (2) concessions minières détenues à 100% par Abcourt.

Du zinc fut découvert en surface en 1950 sur le groupe de claims Barvue. La propriété fut exploitée de 1952 à 1957 avec une fosse à ciel ouvert par Barvue Mines Limited et de 1985 à 1990 avec une exploitation souterraine par Mines Abcourt inc.

Notre objectif est la mise en exploitation de cette propriété. De 2002 à 2007, plusieurs programmes de forage au diamant et diverses études techniques ont été réalisés pour supporter l'étude de faisabilité et nos demandes de permis. L'étude de faisabilité est terminée mais diverses alternatives sont considérées pour améliorer la profitabilité de ce projet. En février 2011, Abcourt a acheté l'intérêt de Xstrata Zinc Canada Division dans quinze demi-claims faisant partie de la propriété Vendôme. L'achat de ces claims nous permettra d'ajouter Vendôme dans le projet Abcourt-Barvue.

En mai 2006, une révision des ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été réalisée par une personne indépendante qualifiée, M. Jean-Pierre Bérubé ingénieur, consultant pour MRB et Associés de Val-d'Or, Québec, Canada. Cette révision a été faite en accord avec le Règlement 43-101. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Genivar, Limited Partnership, de la ville de Québec et Bumigene inc., de la ville de Montréal, ont complété une étude de faisabilité qui a été publiée en février 2007. Avec cette étude de faisabilité,

presque toutes les ressources ont été reclassées en réserves prouvées et probables de minerai. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Le projet d'exploitation prévoit l'extraction de 85 % du minerai dans une fosse à ciel ouvert et le traitement du minerai dans une usine construite sur le site de la mine avec une capacité de 1 800 tonnes par jour, pour un total de 650 000 tonnes par année.

Nous évaluons aussi la possibilité d'augmenter la capacité de l'usine à 2 740 tonnes par jour pour un total de 1 000 000 de tonne par année. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de convertir une partie des ressources présumées d'Abcourt et une partie des ressources historiques de Vendôme en ressources indiquées. En octobre 2010, nous avons commencé un programme de forage au diamant en surface dans la partie ouest de la zone minéralisée d'Abcourt-Barvue, en vue de convertir en ressources indiquées un bloc de minéralisation situé à une profondeur de 150 à 200 mètres.

Au cours du 1^{er} trimestre terminé le 30 septembre 2011, nous avons foré sept trous pour un total de 1 602 mètres, à un coût moyen de 103,70 \$ par mètre, tout compris. Au 30 septembre 2011, 59 trous avaient été forés avec ce programme, pour un total de 13 848 mètres, au coût de 1 198 710 \$, soit 86,56 \$ par mètre. Les résultats obtenus ont été excellents (voir différents communiqués de presse sur SEDAR et sur notre site web). D'autres forages seront faits au cours du prochain trimestre. L'étape suivante sera la révision des réserves et ressources en accord avec le Règlement 43-101 et subséquemment la mise à jour de l'étude de faisabilité. La révision des ressources est présentement en cours..

Le 15 novembre 2011, nous avons finalisé l'acquisition de 80 claims couvrant une superficie de 3 360 hectares à l'est et à l'ouest de la propriété Abcourt-Barvue. Avec ces claims et ceux que nous possédons déjà, nous détenons 13,5 km de formation géologique favorable à une minéralisation en argent et en zinc, près de la surface et en profondeur.

LA PROPRIÉTÉ VENDÔME

La propriété Vendôme est située à 11 kilomètres (sept milles) au sud de la propriété Abcourt-Barvue. Elle comprend 59 claims pour un total de 2 546 hectares, détenus à 100 % par Abcourt.

Dans les années 1950, un petit gisement fut découvert et un puits standard à trois compartiments fut descendu jusqu'à une profondeur de 160 mètres (525 pieds) et trois galeries furent établies à des profondeurs de 76 mètres (250 pieds), 114 mètres (375 pieds) et 153 mètres (500 pieds) respectivement. Un total de 2 134 mètres (7 000 pieds) de galerie et de cheminées furent excavées et 351 trous de sondages pour un total de 66 700 mètres (218 776 pieds) furent forés sous terre. À la même époque, les gisements **Barvallée** et **Belfort**, détenus à 100 % par Abcourt, ont été découverts par des forages de surface sur la continuation de la zone minéralisée vers l'ouest. Quelques sondages ont de plus trouvé de la minéralisation en or dans le batholith de Mogador.

En 1987, des installations minières de surface furent mises en place et une galerie inclinée de 76 mètres fut excavée.

En 1998, Abcourt a foré neuf trous pour un total de 1 505 mètres (4 936 pieds) dans le secteur Barvallée de la propriété et les résultats ont été très encourageants.

En 2011, tel qu'indiqué précédemment, quatre trous forés pour confirmer les ressources historiques ont donné d'excellents résultats. Voir notre communiqué de presse du 9 août 2011. Une évaluation des ressources, en accord avec le Règlement 43-101, est présentement en cours.

LA MINE ELDER-TAGAMI

La mine Elder-Tagami est détenue à 100 % par Abcourt. Cette mine est avantageusement située à seulement six milles (10 km) au nord-ouest de la communauté minière de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété comprend 34 claims contigus et une concession minière couvrant une aire de 876 hectares. Plusieurs petites redevances sont payables sur différentes parties de la propriété.

L'aménagement de surface comprend un bureau, un bâtiment de service, une chambre de treuil et un chevalement de puits. La mine est desservie jusqu'à une profondeur de 794 mètres (2 606 pieds) par deux puits et 16 niveaux. Une partie du matériel minier est disponible et toutes les installations minières sont en place. La réouverture de la mine est en cours.

Le minerai de la veine No 1 se trouve dans plusieurs veines de quartz ayant une direction N-40°-E à la surface, mais est-ouest à 305 mètres (1 000 pieds) de profondeur et un pendage de 22° vers le sud-est. Par exception, la veine No 4 a une direction nord-sud et un pendage de 22° vers l'est. La veine CDR est située à 4 500 pieds (1 377 m) au sud de la veine No 1.

De 1984 à 1989, environ 23 M \$ furent dépensés sur cette propriété par la société en co-participation Ressource Aunore Inc – Nova Beaucage Mines Limited. Les bâtiments et les installations de surface furent mis en place et le matériel minier fut acheté. La mine fut dénoyée, 4 268 mètres (14 000 pieds) de vieilles galeries furent réhabilitées, le puits fut approfondi de 15 mètres (50 pieds), de nouvelles recettes furent établies aux niveaux supérieurs du puits No 2, soit au 4^e, 5^e et 6^e niveaux, un système de cheminées à minerai et de cheminées à stérile avec des poches de chargements fut établi, 142 trous de forage au diamant en surface et 75 sous terre furent forés, approximativement 2 134 mètres (7 000 pieds) de nouvelles galeries furent excavés, des cheminées de ventilation furent aussi percées, et quelques chantiers de production furent commencés. Environ 13 200 tonnes de minerai furent extraites avec une teneur de 0,198 once d'or à la tonne. Suite à une baisse du prix de l'or, la mine fut fermée.

De 1995 à 2011, plusieurs programmes de forage en surface ont été réalisés et les résultats ont été utilisés pour réviser les ressources. Nous avons de plus converti toute la documentation historique au système métrique. La révision des ressources a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, Eng.. M. Bérubé est une personne qualifiée.

Voici les résultats des calculs faits en 2012 :

Ressources mesurées et indiquées à Elder et Tagami

| ZONE | MESURÉES | | | INDIQUÉES | | | MESURÉES + INDIQUÉES | | | ONCES D'OR |
|--------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| | TONNES (métriques) | TENEUR (g/t) | LARGEUR (m) | TONNES (métriques) | TENEUR (g/t) | LARGEUR (m) | TONNES (métriques) | TENEUR (g/t) | LARGEUR (m) | |
| ELDER | 512 739 | 6,68 | 2,20 | 671 139 | 6,50 | 2,16 | 1 183 878 | 6,58 | 2,18 | 250 341 |
| CDR | | | | 4 172 | 16,49 | 2,50 | 4 172 | 16,49 | 2,50 | 2 213 |
| TAGAMI | _____ | _____ | _____ | <u>173 162</u> | <u>6,54</u> | <u>2,10</u> | <u>173 162</u> | <u>6,54</u> | <u>2,10</u> | <u>36 391</u> |
| TOTAL TOUT INCLUS | <u>512 739</u> | <u>6,68</u> | <u>2,20</u> | <u>848 473</u> | <u>6,55</u> | <u>2,10</u> | <u>1 361 212</u> | <u>6,60</u> | <u>2,14</u> | <u>288 944</u> |

Ressources présumées à Elder et Tagami

| ZONE | TONNES (métriques) | TENEUR (g/t) | LARGEUR (m) | ONCES D'OR |
|--------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| ELDER | 412 668 | 5,76 | 1,92 | 76 392 |
| CDR | 50 248 | 5,15 | 1,83 | 8 328 |
| TAGAMI | <u>175 384</u> | <u>5,69</u> | <u>1,68</u> | <u>32 106</u> |
| TOTAL TOUT INCLUS | <u>637 900</u> | <u>5,70</u> | <u>1,85</u> | <u>116 827</u> |

En se basant sur les nouvelles ressources (43-101), une étude économique préliminaire (P.E.A.) a été réalisée pour déterminer si d'autres travaux d'exploration sont nécessaires afin d'augmenter les ressources avant de considérer la mise en valeur de la mine, ou non. Dans l'affirmative, le programme de travaux d'exploration recommandé par Jean-Pierre Bérubé dans son rapport de 2009, sera réalisé. Par contre, si cette étude indique que suffisamment de ressources sont disponibles et si les fonds nécessaires sont levés, un programme de mise en valeur débutera en vue de commencer l'extraction de minerai le plus tôt possible.

L'étude d'évaluation économique préliminaire sur la mine Elder, préparé selon le règlement 43-101, par Roche, Groupe-Conseil Ltée et des conseillers indépendants, indique un flux de trésorerie de 138 M\$ sur une période initiale d'exploitation de 10,4 années, une valeur présente nette de 81,8 M\$ avant impôts à un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôt de 140,5 % et une période de recouvrement de l'investissement de 1,1 année.

Cette étude est basée seulement sur les ressources 43-101 de la mine Elder, telles que calculées par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing., indiqué ci-dessus (voir communiqué de presse du 25 avril 2012) et déposées sur SEDAR le 9 mai 2012. Elle ne tient pas compte des ressources indiquées et présumées en or de la propriété Tagami, adjacente à la mine Elder et de nouvelles ressources qui pourraient être trouvées avec les travaux d'exploration proposés pour la mine Elder, au coût de 3,5 M\$.

L'étude économique préliminaire inclus des ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour leur attribuer des considérations économiques qui les caractérisaient comme des réserves de minerai, et il n'y a pas de certitude que l'évaluation économique se réalisera. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves de minerai n'ont pas une viabilité économique démontrée.

Les personnes qualifiées responsables du rapport 43-101 sont Pierre Casgrain, Ing., Garand Gagnon, Ing., Alain Dorval, Ing., et Martin Magnan, Ing., de Roche Ltée, Groupe-Conseil et ses conseillers indépendants Lise Chénard, Ing., Michel Bilodeau, Ing., et Jean-Pierre Bérubé, Ing.

Voici l'analyse économique extraite du rapport de Roche :

GÉNÉRAL

Une analyse économique / financière préliminaire du projet a été réalisée en utilisant le modèle du flux de trésorerie. Le modèle est construit en utilisant le flux de trésorerie annuel en dollars constants (3^e trimestre 2012). Il n'y a pas de provision pour tenir compte de l'inflation. Tel que requis pour l'évaluation financière du projet d'investissement, l'évaluation est faite sur une base de 100 % équité i.e. on ignore d'où provient le capital, dette ou équité.

Les résultats sont présentés sur une base avant impôts. Le modèle reflète le cas de référence macro-économique et les suppositions techniques données dans ce rapport.

SUPPOSITIONS MACRO-ÉCONOMIQUES

*Les principales suppositions macro-économiques utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 1** ci-dessous.*

Le prix de l'or est évalué selon la moyenne du London Fix au cours des trois dernières années. L'analyse de la sensibilité examine des variations de 30 % au-dessus et en dessous du prix de référence.

Tableau 1 – Suppositions macro-économiques

| Article | Unité | Valeur |
|------------------------------|-------------|--------|
| Prix de l'or | \$US/on | 1 436 |
| Taux de change | CAD/USD | 1,00 |
| Taux d'escompte | % par année | 8 |
| Variation du taux d'escompte | % par année | 6 & 10 |

En plus du taux d'escompte de 8 %, deux autres variances, soit 6 et 10%, sont utilisées pour calculer la valeur nette présente du projet. Ces taux d'escompte représentent la moyenne pondérée possible des coûts de capitaux à l'investisseur.

REDEVANCES MINIÈRES

L'analyse financière incorpore des ententes de redevances qui résultent en trois taux de paiement qui dépendent de la localisation des ressources extraites. Une redevance au taux de 3 % NSR s'applique aux ressources extraites des niveaux 1 à 9, une redevance de 2,5 % NSR s'applique aux ressources extraites du niveau 10 et une redevance au taux de 2 % NSR s'applique aux ressources extraites des niveaux 11 à 15.

SUPPOSITIONS TECHNIQUES

Les suppositions techniques principales utilisées dans le cas de référence sont données dans le **Tableau 2**:

Tableau 2 – Suppositions techniques

| Articles | Unité | Valeur |
|--|------------------------|---------------------|
| Ressources totales extraites | K tonnes | 1 488,9 |
| Taux d'extraction projeté | Tonnes usinées / année | 150 000 |
| Durée de la mine | Années | 10,4 |
| Teneur moyenne usinée | g/t Au | 5,48 ⁽¹⁾ |
| Récupération à l'usine | % | 94 |
| Production totale d'or | K onces | 246,5 |
| Coût moyen d'extraction | (\$C / tonne extraite) | 66,41 |
| Coût de transport à l'usine | (\$C / tonne extraite) | 12,50 |
| Coût moyen d'usinage à forfait | (\$C / tonne extraite) | 32,73 |
| Coût d'administration et de dépenses générales | (\$C / tonne extraite) | 15,34 |
| Coût d'affinage | (\$C / on Au) | 3,00 |

⁽¹⁾ 5,48 g/t correspond à 0,176 once d'or / tonne

Au cours de la première année, l'extraction du minerai sera augmentée graduellement et totalisera 80 000 tonnes. Au cours des années suivantes, l'extraction du minerai sera de 150 000 tonnes par année.

MODÈLE FINANCIER ET RÉSULTATS

Un sommaire des résultats pour le cas de référence est donné dans le **Tableau 3** ci-après.

Le flux de trésorerie pour le cas de référence est indiqué dans le **Tableau 4** du rapport.

Dans le **Tableau 3** et le flux de trésorerie, on constate ce qui suit :

Un revenu total à la mine de 353,3 M\$ est projeté. Ce montant correspond à une moyenne de 237,27 \$ par tonne usinée.

Les dépenses totales de pré-production sont évaluées à 2,1 M\$, excluant le fonds de roulement et le capital requis au cours de l'exploitation, en excluant le coût de la fermeture, est évaluée à 2,2 M\$. Au début, un fonds de roulement égal à 6 mois de dépenses pour l'année 1, est prévu et ce fonds est réduit à un montant équivalent à 3 mois de dépenses par la suite. Le montant du capital et le coût des pièces de rechange sont inscrites dans les dépenses capitales indirectes et sont comprises dans le fonds de roulement initial. Le fonds de roulement initial est de 5,3 M\$. Des montants additionnels seront injectés, ou retirés, lorsque les dépenses d'exploitation augmenteront ou diminueront durant la vie de la mine. Un montant de 0,6 M\$ est prévu pour les dépenses de fermeture.

Le coût total des dépenses d'exploitation est évaluée à 200,7 M\$ pour la durée de la mine, soit une moyenne de 134,83 \$ par tonne usinée. Le coût total des paiements pour les redevances (NSR) est évalué à 9,8 M\$, ou une moyenne de 6,56 \$ par tonne usinée.

Les résultats financiers indiquent un flux de trésorerie de 137,9 M\$ avant impôts, une valeur nette présente de 81,8 M\$ avec un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôts de 140,5 % et une période de recouvrement du capital de 1,1 année.

Tableau 3 – Sommaire de l'évaluation du projet

| Articles | Cas de référence (M\$ C) |
|--|--------------------------|
| Revenu total à la mine | 353,276 |
| Dépenses capitales de pré-production (excluant pièces de rechange) | 2,121 |
| Dépenses capitales au cours de l'exploitation | 2,228 |
| Fonds de roulement initial | 5,317 |
| Coût de fermeture de la mine | 0,562 |
| Coût total d'exploitation | 200,745 |
| Coût des redevances (NSR) | 9,766 |
| Flux de trésorerie avant impôts | 137,854 |
| Valeur nette présente (8 %) avant impôts | 81,823 |
| Valeur nette présente (6 %) avant impôts | 92,562 |
| Valeur nette présente (10 %) avant impôts | 72,636 |
| Taux de rendement interne avant impôts (%) | 140,5 |
| Période de recouvrement du capital (années) | 1,1 |

ANALYSES DE SENSITIVITÉ

Une analyse de sensibilité indique, à l'intérieur de la précision des estimations de coût, que la viabilité du projet n'est pas affectée par une sous-estimation des dépenses capitales et des frais d'extraction, pris séparément. La valeur nette présente est plus sensible à des variations des coûts d'exploitation et au prix de l'or. Un prix de l'or d'environ 875 \$ par once résulte en une situation de ni perte, ni profit, i.e., donne une valeur nette présente de zéro à un taux d'escompte de 8 %.

Le rapport complet sera déposé sur SEDAR prochainement sous le titre de « rapport technique » et sur notre site web.

Cette étude économique positive justifie la continuation de notre programme de mise-en-valeur de la mine Elder avec l'objectif de compléter une étude préliminaire de faisabilité ou une étude de faisabilité et de mettre la mine en production aussitôt que possible (à l'intérieur des prochains 12 mois).

Présentement, nous procédons au dénoyage et à la réhabilitation de la mine avec une équipe d'une vingtaine d'employés.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2012, un montant de 474 880 \$ a été dépensé.

LA PROPRIÉTÉ ALDERMAC

En janvier 2007, nous avons annoncé la signature d'une option d'achat de 4 ans pour 100% de la propriété Aldermac située dans le canton Beauchastel près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada. Cette propriété de 303 hectares est le site d'une ancienne mine desservie par un puits de trois compartiments, 495 m de profond avec 9 niveaux, ayant produit dans le passé, 2 million de tonnes courtes de minerai avec une teneur de 1,78 % cuivre, 0,2 oz/t Ag, 0,02 oz/t Au et environ 1,50 % zinc.

Autour de l'ancienne mine et 300 m plus à l'est où un nouveau gisement a été découvert en 1987, les ressources historiques sont comme suit :

| | <u>Tonnes courtes</u> | <u>Cu %</u> | <u>Zn %</u> | <u>Ag oz/t</u> |
|-----------------------------------|-----------------------|-------------|-------------|----------------|
| Autour de l'ancienne mine | 620 000 | 1,60 ± | 2,00 ± | 0,2 |
| Nouveaux gisements à l'est | <u>1 150 000</u> | <u>1,50</u> | <u>4,13</u> | <u>0,9</u> |
| Total | 1 770 000 | 1,54 | 3,38 | 0,6 |

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Ceci étant dit, Abcourt croit que ces estimations, plus particulièrement celles préparées par Wright Engineers ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Un programme de forage de surface de 22 trous totalisant 5 514 mètres a été réalisé au cours de l'hiver 2008. Plusieurs excellentes valeurs sur des largeurs importantes ont été recoupées et ont fait l'objet de communiqué de presse et dans les rapports annuels précédents.

Ayant mis en priorité les projets Elder-Tagami et Abcourt-Barvue, aucun travaux n'a été réalisé sur cette propriété en 2011 et aucun n'est prévu en 2012.

Toutefois, cette propriété est intéressante et des travaux seront faits plus tard.

LA PROPRIÉTÉ JONPOL

En mars 2007, Abcourt a annoncé la signature d'une option d'achat de sept ans pour acquérir 100 % de la propriété Jonpol située dans le canton Dalquier à l'est d'Amos, Québec, Canada. Cette propriété de 880 hectares a fait l'objet de plusieurs programmes d'exploration dans le passé et trois puits y ont été creusés dont un a atteint une profondeur de 152 mètres.

Tous ces travaux ont permis de délimiter les ressources historiques suivantes :

| Zone | Date | Auteur | Tonnes courtes | % Cu | % Zn | oz/t Ag |
|----------------|-------------|-------------------------|-----------------------|-------------|-------------|----------------|
| Upper Ag-Zn | 1969 | Waisberg ⁽¹⁾ | 20 000 | -- | 4,0 | 8,0 |
| Jay Copper | 1969 | Waisberg | 26 000 | 3,5 | -- | 1,0 |
| Main West Cu | 1974 | Kilborn ⁽²⁾ | 1 946 000 | 1,04 | -- | 0,02 |
| Lower Ag-Zn-Cu | 1983 | Getty ⁽³⁾ | 815 000 | 1,25 | 3,21 | 3,55 |

⁽¹⁾S, Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

⁽²⁾H,B, Hicks, 1974, Kilborn Engineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour,

⁽³⁾D, Titaro, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Ces informations proviennent d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Ces ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, la Société croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty, ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Forage au diamant récent

Nous avons foré neuf (9) trous au cours du premier trimestre de l'exercice terminé le 30 juin 2012. Huit de ces trous ont été forés sur le prolongement d'une zone d'argent indiquée par des anciens forages. Ces trous n'ont donné que de faibles valeurs. Le neuvième trou a été foré au contact de la rhyolite et de tuf et a recoupé un mètre titrant 267,50 grammes d'argent par tonne et 0,24 % de zinc, à environ 100 mètres de profondeur.

En septembre 2012, six trous additionnels, pour un total de 1 466 mètres, furent forés. Quelques analyses significatives ont été obtenues. Un montant de 82 259 \$ a été dépensé.

LA PROPRIÉTÉ VEZZA

En 2009 et 2010, Abcourt a acquis par jalonnement 85 claims et 19 cellules totalisant 2 233 hectares dans le canton VeZZa, au Québec. Cette propriété couvre environ 8 km le long de la zone de déformation Casa-Berardi – Douay – Cameron, où plusieurs valeurs en or ont été rapportées par le passé. Cette nouvelle propriété est au stade de l'exploration et il n'y a pas de gisement économique connu.

Nous avons récemment foré quatre trous (1 011 mètres) sur le contact sédiments/volcaniques porteur d'une minéralisation en pyrite aurifère. Aucune valeur significative n'a été recoupée. Ces travaux ont été réalisés pour le renouvellement des claims.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, qui est responsable de l'information technique relative aux propriétés minières de la Société, est monsieur Renaud Hinse, ingénieur minier, président et chef de la direction d'Abcourt.

FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités et ses affaires, la Société est confrontée aux facteurs de risque suivants:

Fluctuations de la valeur marchande de l'or et des métaux

La rentabilité des activités d'exploration de la Société et, par extension, la valeur de ses propriétés minières, sont directement liées à la valeur marchande de l'or et des métaux. La valeur marchande de l'or et des métaux fluctue et est touchée par plusieurs facteurs qui échappent à la volonté d'une société minière. Si la valeur marchande de l'or et des métaux devait chuter de façon spectaculaire, la valeur des propriétés minières de la Société pourrait aussi chuter de la même manière et la Société pourrait ne pas être en mesure de récupérer son placement dans ces intérêts ou ces propriétés. Le choix d'une propriété aux fins de l'exploration ou de l'aménagement, la décision de construire une mine et de la mettre en production et la décision d'engager les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs sont des décisions qui doivent être prises bien avant que l'on puisse tirer des revenus de la production. Les fluctuations de la valeur marchande entre le moment où ces décisions sont prises et le début de la production peuvent avoir des incidences draconiennes sur les aspects économiques de l'exploitation d'une mine.

Risques financiers

Des fonds supplémentaires seront nécessaires à l'avenir pour financer les travaux d'exploration et d'aménagement de la Société. La Société peut obtenir du financement soit au moyen d'emprunts, soit en émettant des titres de participation supplémentaires. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir ce financement. De plus, même si elle réussit à obtenir ce genre de financement, rien ne garantit que la Société réussira à l'obtenir selon des modalités qui lui sont favorables ou encore qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre à la Société d'atteindre

ses objectifs, ce qui pourrait avoir des incidences défavorables sur son entreprise et sa situation financière.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière

L'exploration et la mise en valeur de ressources minérales est une activité hautement spéculative qui comporte un haut niveau de risque qu'il sera difficile d'éviter même avec une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, la plupart des travaux d'exploration ne sont pas considérés comme une réussite, car ils aboutissent rarement à la découverte d'une minéralisation suffisante en termes de qualité ou de quantité qui peut être exploitée de façon rentable. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. **Rien ne garantit que la Société découvre des quantités suffisantes de minerai pour justifier des activités d'extraction. De plus, rien ne garantit que les propriétés minières de la Société atteignent l'étape de la production commerciale.** La durée de vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille et sa teneur. D'autres facteurs comprennent la proximité du gisement par rapport à l'infrastructure, la capacité de production des installations minières et de l'équipement de traitement, les fluctuations du marché, les réclamations potentielles de la part des Autochtones et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minéraux, la protection de l'environnement et des terrains agricoles. Il est difficile de prévoir avec exactitude quelles seront les incidences de ces facteurs et ceux-ci pourraient empêcher la Société d'obtenir un rendement du capital investi convenable.

Respect de la réglementation, risques associés à l'obtention des permis et responsabilités environnementales

Les activités d'exploration, de mise en valeur, d'aménagement et d'extraction sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements tant au palier fédéral que provincial au Canada régissant l'exploration, l'aménagement, la production, les taxes, les normes de travail, l'enlèvement des déchets, la protection et la conservation de l'environnement, la remise en état des lieux, la protection du patrimoine historique et culturel, la sécurité de la mine et des travailleurs, les substances toxiques et une foule d'autres questions. Les coûts associés à la découverte, l'évaluation, la planification, la conception, l'aménagement, la construction, l'exploitation et la fermeture d'une mine et d'autres installations en conformité avec ces lois et règlements sont importants. Les coûts et les retards associés au respect de ces lois et règlements pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de procéder avec l'aménagement ou l'exploitation d'une mine.

L'exploitation minière en particulier (et le droit de propriété ou l'exploitation de terrains sur lesquels des activités d'extraction minière ont eu lieu dans le passé) est assujettie à des risques et des responsabilités éventuels concernant la pollution de l'environnement et l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre de l'exploration et la production minière. En règle générale, la Société (ou d'autres Sociétés exerçant des activités au sein de l'industrie diamantifère) n'est pas en mesure d'obtenir à un coût raisonnable une couverture d'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité éventuelle pour la pollution et d'autres risques résultant de l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre des travaux d'exploration et de production). Dans la mesure où la Société est assujettie à des

responsabilités environnementales, l'acquittement de ces obligations pourrait réduire les fonds qui seraient autrement à sa disposition et cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Les lois et les règlements conçus pour assurer la protection de l'environnement sont en constante mutation et, en règle générale, ces lois et règlements deviennent plus rigoureux.

Risques liés aux titres des propriétés

Bien que la Société ait pris des mesures raisonnables pour s'assurer d'avoir un titre de propriété en bonne et due forme concernant ses terrains, rien ne garantit que le titre de propriété à l'égard de l'un quelconque de ses terrains ne sera pas contesté. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Société.

Conditions propres à l'industrie

L'exploration et l'aménagement de ressources minérales comportent un niveau de risque élevé que même une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire ne peuvent éliminer. La découverte d'un gisement pourrait s'avérer extrêmement rentable, mais il y a très peu de terrains faisant l'objet de travaux de prospection qui sont transformés en une mine productrice. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. Rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'aménagement prévus par la Société donneront lieu à une exploitation minière rentable. La vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, la teneur et la proximité des infrastructures, de même que la nature cyclique des cours des métaux et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions de ces facteurs, mais chacun d'entre eux peut empêcher la Société d'obtenir un rendement adéquat du capital investi.

Perspective

La direction continuera de gérer ses fonds de façon rigoureuse, son principal objectif étant d'optimiser le rendement du capital investi pour les actionnaires de la Société. La stratégie d'aménagement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement viables qui permettront de générer des profits de l'extraction et qui assureront la survie de la Société. En mettant en œuvre sa stratégie d'aménagement, la direction tiendra compte du contexte global de l'exploration, des tendances boursières et de la valeur marchande des métaux.

Concurrence

La Société livre concurrence à d'importantes sociétés minières et d'autres sociétés de ressources naturelles pour l'acquisition, l'exploration, le financement et l'aménagement de nouveaux terrains et projets. Plusieurs de ces sociétés ont plus d'expérience que la Société et elles sont plus importantes et ont une capitalisation plus élevée que la Société. La situation concurrentielle de la Société dépend de sa capacité d'obtenir du financement suffisant et d'explorer et d'aménager avec succès et de façon rentable des projets ou des terrains existants contenant des ressources minérales et d'acquies de nouveaux projets ou terrains de ce genre. Certains des facteurs qui permettent aux producteurs de demeurer concurrentiels sur le marché à long terme sont la qualité

et la taille d'un corps de minerai, les coûts de production et l'exploitation en général, et la proximité du marché. La Société livre également concurrence à d'autres sociétés minières pour des géologues et d'autres membres du personnel technique qualifiés.

Permis et licences

La Société doit obtenir des permis auprès de diverses autorités gouvernementales à l'égard de ses activités. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires dont elle aura besoin pour entreprendre d'autres activités d'exploration, d'aménagement et d'extraction à l'égard de ses projets.

Volatilité des cours des actions et liquidité limitée

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX. Au cours des dernières années, le volume des opérations boursières sur les actions ordinaires a été limité et les cours des actions ordinaires ont été volatiles. Rien ne garantit qu'il y aura une liquidité adéquate des actions ordinaires à l'avenir.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des services de certains membres de sa direction et employés clés. La concurrence au sein de l'industrie de l'exploration minière pour du personnel qualifié est intense et la perte de tout membre de la direction ou employé clé, si cette personne n'est pas remplacée, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités d'exploitation de la Société.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Notre objectif est de maximiser la valeur de la Société pour nos actionnaires et notre stratégie pour y parvenir est d'abord la mise en valeur de nos propriétés. Conformément à cette stratégie, nous avons en octobre 2012 réalisé un placement privé. Les fonds obtenus servent principalement au dénoyage de la mine Elder, à compléter un rapport 43-101 sur la propriété Vendôme et une étude P.E.A. sur la mine Elder.

Pour toute information additionnelle, veuillez consulter le site SEDAR (www.sedar.com) et notre site web (www.abcourt.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion est approuvé par le conseil d'administration. Une copie de ce rapport de gestion sera envoyée dans les 10 jours, aux actionnaires qui en ont fait la demande.

(s) Renaud Hinse

Renaud Hinse, chef de la direction
29 novembre 2012

(s) Jean-Guy Courtois

Jean-Guy Courtois, chef des finances
29 novembre 2012